

DMS 10

TRAITEMENT ALGICIDE ET FONGICIDE



RÉF > DMS10

20/02/2025

PROPRIÉTÉS

DMS 10 a été spécialement conçu pour supprimer de façon radicale les champignons, moisissures, lichens, algues qui conservent l'eau et l'humidité, activant ainsi la détérioration des supports.

DMS 10 est efficace sur presque toutes les surfaces en intérieur comme en extérieur.

DMS 10, de par sa neutralité, s'applique aussi bien sur le bois, la brique, le ciment, la pierre, le métal et sur toute surface peinte ou non, l'ardoise, la tuile, le shingle, le fibrociment, galva, zinc...

Elaboré à partir de composants spécifiques, **DMS 10** assure des fonctions multiples grâce à ses remarquables propriétés sporicides et fongicides pour un très large spectre d'action.

Grâce à son exceptionnel pouvoir mouillant, **DMS 10** peut s'infiltrer dans les moindres interstices pour détruire lichens, moisissures, champignons... Il agit rapidement et ne laisse pas de traces sur les matériaux dont il améliore la conservation.

DMS 10 peut être utilisé aussi bien en curatif sur les cours de tennis, aires de sport, monuments etc..., qu'en préventif car **DMS 10** renferme un biocide. Grâce à son action préventive, il se fixe dans le support limitant la prolifération des moisissures et repoussant la germination des végétaux parasites.

DMS 10 peut être également utilisé sur les toits en chaume, aussi bien en préventif que curatif.

DMS 10 est conforme aux critères d'application "ravalement de façades" sur les monuments historiques.

NB : le DMS 10 n'est pas un produit phytosanitaire mais un produit biocide !

DMS 10 est un biocide utilisé dans le cadre du règlement biocide 528/2012 pour les usages: **-TP10:** Produits de protection des ouvrages de maçonnerie.

MODE D'EMPLOI

Mise en œuvre :

Ne pas appliquer en plein soleil, par temps de gel ou de pluie dans les 48 heures. Toujours appliquer **DMS 10** à une température comprise entre 10°C et 25°C. En cas d'application par température inférieure à 10°C, son action sera moins efficace et plus longue.

Pour 1 action curative : diluer 1 L de **DMS 10** dans 5 L d'eau.

Pour 1 action préventive : diluer 1 L de **DMS 10** dans 10 L d'eau.

Pulvériser.

Laisser agir **DMS 10**, le temps et les intempéries (pluie, vent) se chargeront du nettoyage.

Rendement : 1 L de solution de **DMS 10** permet de traiter 4 à 5 m².

DMS 10 grâce à son activité biocide est particulièrement recommandé pour l'assainissement des supports avant peinture :

- Sur support propre et sec, pulvériser **DMS 10** dilué à 1 litre pour 15 à 20 litres d'eau.
- Laisser sécher,
- Appliquer la peinture.

PRÉCAUTIONS ET SÉCURITÉ D'EMPLOI

Produit destiné à un usage professionnel.

Consulter la fiche de données de sécurité sur notre site www.celtique-industrielle.fr

LES + PRODUITS

CONCENTRE

BIODEGRADABILITE > 90%

UTILISATION

- FACILE
- SURE
- EFFICACE
- ECONOMIQUE
- DURABLE

REMANENT



ININFLAMMABLE

CHIMIQUEMENT NEUTRE

SON UTILISATION NE
NECESSITE PAS DE
CERTIPHYTO NI DE
CERTIBIOCIDES



LA CELTIQUE

FABRICANT FORMULATEUR

BP 20140 | PLÉRIN | T 02 96 79 86 86
contact@celtique-industrielle.com